

# Conseil d'établissement du Lycée français René Goscinny Varsovie

16 avril 2020

## Présents :

- **Administration** : M. BIS (directeur de l'école primaire), M. BIZOT (proviseur, président du conseil d'établissement), M. DIENER (conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Pologne), M. GÉRARD (directeur administratif), M. RENAUD (proviseur adjoint), Mme TERNOVA (conseillère principale d'éducation).
- **Représentants des personnels** : Mme MAZI (professeur des écoles), M. CHAUVEAU (professeur des écoles), Mme STASZEWSKA-KEMAJOU (professeur de FLE), M. CASAVECCHIA (professeur de mathématiques), M. BEGARD (professeur de philosophie).
- **Représentants des parents d'élèves** : Mme ABRAHAM, Mme JANNET, Mme MAHOT, Mme VON MAUBERG.
- **Représentants des élèves** : M. BURNATOWICZ, Mme MOUILLARD
  
- **Siégeant à titre consultatif** : M. ROUSSEAU (chef de section consulaire), M. MARBOT (conseiller consulaire), M. PORTIER (président du CA de l'AGLFV), M. ROSSI (conseiller consulaire), Mme SEUX (conseillère consulaire),

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 18h05.

## Ordre du jour : Les modalités de mise en œuvre de la continuité pédagogique

Le proviseur remercie l'ensemble des membres présents en ligne pour cette séance extraordinaire du conseil d'établissement qui traitera essentiellement de la mise en œuvre de la continuité pédagogique au sein du lycée français René Goscinny.

Voilà maintenant un mois que les établissements scolaires sont fermés et que des cours en ligne sont mis en place.

Aucun de nous (personnels de l'établissement, élèves et parents) n'était préparé à une telle situation : nous avons tous soudainement dû nous adapter à ce bouleversement.

D'un côté, les enseignants ont ainsi expérimenté des fonctionnalités des outils déjà utilisés mais jusqu'alors parfois peu employés dans leur pratique habituelle (Suite Google, Pronote...) et découvert d'autres utilitaires plus adaptés à leur matière dans ce nouveau contexte. Cela a nécessité une importante recherche didactique et une autoformation tout en, ne l'oublions pas pour nombre d'entre eux, conciliant la garde de leurs propres enfants et le lien avec les vôtres.

De leur côté, les parents ont dû s'appropriier les outils de communication de l'établissement et consacrer du temps à leurs enfants afin de les suivre et de les accompagner au mieux tout en assumant leurs responsabilités professionnelles.

Nous sommes conscients que les situations de chaque famille sont diverses en termes d'équipement et d'accompagnement.

L'établissement est ainsi parfois confronté à des demandes très diverses : une famille s'attend à ce qu'il y ait autant de visioconférences que de cours inscrits à l'emploi du temps de leur enfant lorsqu'une autre demandera d'en réduire le nombre car elle ne dispose pas de l'équipement informatique pour satisfaire à la fois les besoins de ses enfants et ses obligations professionnelles.

Ainsi, les équipes de l'établissement restent à l'écoute des besoins exprimés par les élèves et les parents pour ajuster au mieux leur enseignement et le rendre accessible au plus grand nombre. Jamais le couple enseignants-parents n'aura eu autant de sens.

Mais avant que le directeur de l'école primaire puis le proviseur-adjoint n'exposent les dispositions prises, le proviseur informe le conseil que l'anticipation (au 20 avril) des congés scolaires de Printemps (du 27 avril au 10 mai) a été étudiée.

La consultation préalable des membres du conseil d'établissement a conclu que, considérant les données dont nous disposons à cette date, il est peu probable que les établissements scolaires soient autorisés à reprendre leur activité normale avant le 10 mai. Le retour des élèves et les personnels dans les locaux nécessitera un temps de préparation afin de s'assurer que toutes les conditions de sécurité sanitaire soient assurées.

En conséquence, le calendrier scolaire n'est pas modifié.

**Pour le premier degré**, M. BIS, directeur de l'école primaire, rend compte du conseil d'école ayant eu lieu quelques heures avant le conseil d'établissement :

1<sup>ère</sup> semaine (du 16 au 20 mars) :

- lancement du dispositif d'enseignement à distance
- élaboration des padlets et espaces partagés de travail
- propositions d'activités de révision envoyées par mail

2<sup>ème</sup> semaine (du 23 au 27 mars) :

- adaptation de la quantité de travail suite aux premiers retours des parents
- instauration progressive des séances en visioconférences
- accompagnement renforcé pour les élèves non francophones par les enseignantes de FLE
- adaptation des activités pour achever les révisions et poursuivre le programme des apprentissages
- mise en place d'activités extrascolaires à distance dans les domaines ludiques, artistiques et sportifs.

3<sup>ème</sup> semaine (du 30 mars au 3 avril) :

- généralisation des séances en visioconférences sur les disciplines « fondamentales » par les enseignants titulaires de classe
- introduction des séances en visioconférences pour les cours de polonais
- ajustement des temps d'enseignement à distance à l'échelle de l'école pour permettre le fonctionnement des cours de langue par groupe de niveau de maîtrise

4<sup>ème</sup> semaine (du 6 au 10 avril) :

- généralisation des séances en visioconférences pour les cours de polonais
- introduction des séances en visioconférences pour les cours d'anglais
- mise en place de séances bilan en classe entière ou de temps de remédiation collectifs dans les classes en fonction des besoins identifiés par l'enseignant

5<sup>ème</sup> semaine (du 14 au 17 avril) :

- généralisation des séances en visioconférences pour les cours d'anglais

- préparation de l'introduction de séances en visioconférences supplémentaires par un professeur qui renforcera l'équipe d'anglais

#### 6<sup>ème</sup> semaine (du 20 au 24 avril) :

- instauration de séances d'anglais supplémentaires en visioconférences pour les classes élémentaires

Le dispositif d'enseignement à distance a été élaboré par l'équipe éducative avec pour objectif permanent d'assurer un enseignement de qualité auprès de tous les élèves de l'école dans ce contexte particulier d'éloignement de l'école.

Les enseignants et l'équipe de direction centrent leurs actions sur un suivi pertinent de l'ensemble des élèves, sur le maintien de l'exigence dans le travail scolaire et dans les progrès attendus mais également sur une communication étroite entre les professeurs et les parents pour permettre à nos actions de coéducation d'assurer une continuité dans les apprentissages.

### **Le suivi des élèves**

- Régularité et charge de travail
  - Les enseignants réalisent un envoi quotidien du travail pour la journée. La plupart des classes disposent d'un padlet ou d'un espace partagé sur le drive où les élèves retrouvent l'ensemble des ressources (fichiers texte, audio et vidéo) nécessaires au travail attendu. Les enseignants des classes maternelles proposent en complément un planning hebdomadaire pour l'ensemble des activités ritualisées. Pour toutes les classes, les enseignants proposent leur aide par mail ou par téléphone en fonction des besoins des familles. Cette proposition d'aide est systématiquement formulée en cours de matinée pour s'assurer du suivi de tous les élèves. Ils envoient un bilan quotidien avec correction à la fin de chaque journée.
  - Des séances en visioconférences par groupes de 3 à 8 élèves sont mises en place afin d'organiser des temps d'apprentissage et de remédiation. La régularité est de :
    - 3 visioconférences en maternelle (2 par l'enseignant de la classe et 1 par l'enseignante de polonais)
    - 4 visioconférences en CP & CE1 (2 par l'enseignant de la classe, 1 par l'enseignante d'anglais et 1 par l'enseignante de polonais)
    - 5 visioconférences en CE2, CM1 & CM2 (3 par l'enseignant de la classe, 1 par l'enseignante d'anglais et 1 par l'enseignante de polonais).Il s'agit d'une base qui évolue en fonction des besoins spécifiques des élèves et qui est complétée par les visioconférences réalisées par les enseignantes de FLE. Il existe aussi des variations sur la fréquence hebdomadaire en fonction de la configuration de la semaine (semaine avec jour férié) et des durées choisies pour chaque séance.
  - Une présentation différenciant « activités obligatoires » et « activités facultatives » a permis de s'adapter aux attentes très disparates des familles en fonction du rythme de travail de l'enfant, de son degré d'autonomie, de la disponibilité des parents et des conditions matérielles présentes au domicile.
- Soutien et motivation des élèves
  - En cas d'absence de retour de la part des familles aux messages et sollicitations des enseignants, une prise de contact est réalisée pour connaître les raisons de leur silence et leur proposer l'aide permettant de maintenir le contact avec leur enfant et d'éviter ainsi une situation de décrochage scolaire ou d'apparition de difficultés au retour en classe.
  - L'équipe éducative est particulièrement attentive envers les élèves à besoins éducatifs

- particuliers. Une communication personnalisée régulière est menée pour fournir l'aide nécessaire aux enfants et soutenir les parents dans l'accompagnement qu'ils assurent.
- Les enseignantes de FLE sont très présentes pour renforcer l'aide apportée aux élèves non-francophones. Elles instaurent, en plus des suivis existants, d'autres accompagnements jugés nécessaires pour les élèves qui rencontrent des difficultés de compréhension dans le travail à cause d'une maîtrise encore insuffisante du français.
  - La motivation est entretenue en proposant des supports d'activités variés et ludiques. L'alternance des formes de travail est aussi privilégiée ainsi que l'aménagement de temps plus récréatifs pour maintenir l'attention et la motivation de chacun. Le début de chaque séance en visioconférence est l'occasion d'un échange avec l'enseignant mais aussi entre élèves pour exprimer les ressentis personnels.
  - Comme le préconisent les recommandations médicales en fonction de l'âge et du stade de développement des enfants, le temps d'exposition aux écrans sur la journée est pris en considération dans les activités proposées pour ne pas surexposer les élèves et intégrer la disponibilité des appareils à la maison en fonction des situations familiales très diverses.

## L'évaluation des élèves

- L'évaluation fait partie des points les plus délicats à mettre en œuvre dans le cadre de l'enseignement à distance. Tout comme en classe, l'évaluation prend des formes très diverses en fonction de la compétence à évaluer et de l'âge des enfants.  
Les élèves de cycle 3 renvoient quotidiennement par mail ou dans le drive leurs productions réalisées à partir des logiciels de bureautique, de photos, d'enregistrements sonores ou de vidéos.  
Pour les élèves de cycle 2, les parents sont mis à contribution avec l'envoi des scans ou photos des pages de cahiers et/ou fichiers comportant les travaux du jour.  
En maternelle, les activités en visioconférence permettent parfois d'évaluer le travail de manipulation réalisé ainsi que les compétences orales et langagières de l'élève.  
Cependant, il est difficile de mener une évaluation pour l'ensemble des compétences dans le mode actuel d'enseignement. Seule une évaluation sommative lors du retour en classe permettra d'attester du niveau effectif de chaque élève.  
Le peu de temps de présence à l'école sur le deuxième trimestre place les enseignants en difficulté pour renseigner précisément les relevés de compétences. Un regroupement des relevés des deuxième et troisième trimestres en une évaluation semestrielle est donc décidé par l'équipe pédagogique.

## La communication auprès des familles

- Des communications générales sur les modalités de fonctionnement de l'enseignement à distance ont été adressées aux familles à l'échelle de toute l'école. Les réajustements apportés ont ensuite été expliqués dans la communication assurée pour chacun des niveaux concernés.
- Des concertations entre enseignants partageant un même niveau d'enseignement ou appartenant au même cycle sont très fréquentes et particulièrement productives. Les conseils de cycle permettent d'harmoniser les pratiques pédagogiques et de mutualiser les ressources. Il existe une parfaite coopération au sein des équipes pour élaborer une continuité pédagogique cohérente à destination des élèves et de leurs familles.
- L'instauration des visioconférences a permis de maintenir le lien avec les élèves de manière plus directe mais aussi avec leurs parents. Ces moments ne sont pas exclusivement réservés à la conduite d'un cours devant la caméra mais ils sont aussi l'occasion d'un temps d'échange avec les élèves et leurs parents pour leur fournir les

- explications complémentaires dont ils ont besoin. Lors de ces visioconférences, les enseignants perçoivent le ressenti de chacun dans cette situation inédite.
- Dans chaque message adressé aux familles, la disponibilité des enseignants pour répondre aux besoins des élèves est rappelée. Les enseignants sont particulièrement réactifs pour apporter l'aide attendue auprès de chacun.
  - Quelques demandes particulières des familles sur les choix pédagogiques ou organisationnels ont fait l'objet d'une communication plus approfondie de la part de la direction.
  - L'ouverture d'espaces sur les réseaux sociaux permet aux parents d'apporter leurs témoignages et remarques. Un régulateur traite les messages et apporte des réponses aux diverses demandes.

## Les choix de l'équipe éducative au service des élèves

Depuis le début de la mise en œuvre de l'enseignement à distance, les activités proposées aux élèves ont revêtu différentes formes (communication quotidienne par mail, mise en service de padlet, proposition d'aide individualisée, accompagnement pédagogique au téléphone, séances en visioconférences).

Dans ce contexte inédit, les enseignants ont adapté leurs pratiques pédagogiques tout en gardant pour principal objectif d'assurer une continuité pédagogique avec des activités adaptées à l'âge des enfants et à leur niveau d'autonomie.

Les parents assurent un suivi très régulier du travail réalisé par leurs enfants ; ils peuvent ainsi constater la qualité du service proposé aux élèves et bénéficier des aides constamment proposées par les enseignants.

L'équipe éducative apporte au quotidien, les améliorations possibles dans l'organisation pédagogique afin d'optimiser le suivi de chaque élève. Le conseil des maîtres et les conseils de cycles se réunissent chaque semaine pour évaluer le dispositif, intégrer les besoins identifiés et harmoniser les pratiques.

Plusieurs parents ont interpellé l'école sur la fréquence des visioconférences ainsi que sur le démarrage tardif des séances en anglais.

Les séances pédagogiques en visioconférence proposent une approche parmi d'autres. Ce dispositif est apparu essentiellement efficace lorsqu'il est organisé en petits groupes d'élèves pour obtenir une fluidité des échanges et faciliter les interactions avec l'enseignant. Le conseil des maîtres a fait le choix de séances avec de faibles effectifs afin de s'adapter à la capacité d'attention des élèves, à leur maîtrise de l'outil et au besoin d'échange de chacun d'entre eux. Cette recherche de qualité entraîne donc la fréquence actuelle des séances par la rotation des groupes d'élèves mais elle permet de maintenir les objectifs d'apprentissages comme en situation de classe en présentiel.

Les activités en visioconférence ont été déployées dans un premier temps pour les disciplines d'enseignement général puis pour les cours de langues.

Afin de maintenir les groupes de maîtrise du polonais, l'équipe pédagogique a dû ajuster son organisation pour insérer les cours dans le dispositif (un cours de polonais regroupe des élèves provenant souvent de 3 classes différentes).

Pour proposer des séances avec des effectifs raisonnables, il a été nécessaire d'aménager les cours des 385 élèves sur le service des deux enseignantes d'anglais. Un professeur supplémentaire renforce désormais l'équipe pour assurer à chaque élève deux visioconférences par semaine

Les enseignants sont très mobilisés pour répondre à toutes les sollicitations des parents ainsi

que pour élaborer les supports et outils mis à disposition de leurs élèves. Ils effectuent les choix les plus pertinents pour assurer l'enseignement à distance : par les séances en visioconférence, par l'envoi quotidien d'activités et par l'aide personnalisée mise en œuvre. Les contenus pédagogiques sont choisis en fonction de la programmation des apprentissages élaborée pour la classe afin de poursuivre l'enseignement prévu et d'atteindre les objectifs attendus.

### Les témoignages des parents élus au conseil d'école :

Après la présentation des dispositifs mis en place dans chaque classe par les enseignants, les parents ont fait part de leur satisfaction concernant la qualité du service et concernant le rythme de travail que les enfants et leurs familles ont désormais trouvé.

Cependant, il est observé que les séances en visioconférences en anglais comportent trop d'élèves ce qui peut parfois nuire à l'attention des élèves et à la qualité des échanges.

Plusieurs parents indiquent que les capsules vidéo de lecture de livres sont très attendues par les élèves de CP.

Afin d'améliorer la préparation matérielle et l'organisation dans les familles, une demande est faite pour que le travail soit envoyé la veille au soir.

Pour compléter le dispositif, des enseignements en sciences et en histoire seraient appréciés.

Une proposition a été formulée pour modifier l'organisation des visioconférences avec le remplacement des séances d'apprentissage en petits groupes par des présentations générales des activités en début de journée et des séances d'aide ou de bilan en fin de journée.

Des explications ont été rappelées sur les choix opérés par le conseil des maîtres dans un souci d'efficacité pédagogique avec la mise en œuvre de réelles séances d'apprentissage plutôt que de simples séances d'accompagnement.

Des parents ont exposé la difficulté qu'entraîneraient des visioconférences à heures fixes pour l'ensemble des élèves à cause de la disponibilité limitée des matériels informatiques dans les maisons, de la capacité des réseaux domestiques, de la disponibilité des parents et du changement de rythme dans les emplois du temps familiaux notamment pour les plus jeunes enfants. Les capsules vidéo de présentations offrent une souplesse que les parents souhaitent conserver si bien qu'ils ne demandent pas de modification dans l'organisation ni dans la fréquence actuelle des visioconférences.

Les parents remercient les enseignants pour leurs messages très réguliers et les retours à chaque sollicitation.

**Pour le second degré**, M. RENAUD, proviseur-adjoint, rend compte des étapes de la mise en place de la continuité pédagogique :

#### Mercredi 11 mars

Annonce de la fermeture des écoles qui sera effective à partir du lundi 16 mars

La première décision a été d'avertir les élèves afin qu'ils puissent prendre leurs manuels scolaires.

À 17h réunion avec tous les enseignants pour faire un point et mettre en place une stratégie.

#### Jeudi 12 mars

Réunion des professeurs principaux

Envoi aux professeurs d'un mail avec des consignes : chacun doit notamment utiliser Pronote afin de faciliter le contact avec les familles.

Un courrier (en français et en polonais) est envoyé aux familles par les professeurs principaux de chaque classe pour préciser les modalités de la continuité pédagogique mise en place par l'équipe éducative. Trois points sont essentiels :

- le professeur principal reste l'interlocuteur privilégié des familles

- Pronote demeure le lien fondamental avec les enseignants et sera l'outil de communication des cours, des devoirs à faire
- s'en tenir à l'emploi du temps de l'élève, repère essentiel qui permet à l'élève de se repérer dans le temps et qui lui donne la construction de sa journée.

### **Vendredi 13 mars**

Les professeurs mettent les devoirs sur Pronote ainsi que des cours. Les premières visioconférences sont testées et font apparaître des points de vigilance (par exemple : les élèves ont la possibilité de couper le micro du professeur). Mais l'essai est satisfaisant. Les élèves sont avertis par leur mail lfv et par Pronote que des visioconférences seront mises en place dès lundi 16 par certains professeurs.

### **Mercredi 18 mars**

Réunion (en ligne désormais) des professeurs principaux afin de faire un point après trois jours de cours et de recenser les difficultés rencontrées. La réunion est aussi l'occasion pour échanger les pratiques et les expériences.

### **Vendredi 20 mars**

Nouvelle réunion des professeurs principaux pour prendre en compte les premiers retours des familles et donner lieu à l'envoi d'un message adressé à tous les enseignants du secondaire pour l'harmonisation des pratiques de chacun en insistant sur les points suivants :

- s'en tenir à l'emploi du temps est essentiel lorsqu'il s'agit de solliciter les élèves en direct. Éviter de solliciter le créneau d'un autre collègue au risque de perturber les élèves.
- Pronote est réaffirmé comme le point repère pour les élèves et leur famille. Il faut l'utiliser comme seul moyen de communication plutôt que de multiplier les sources d'information qui perdent les familles qui ne savent plus où chercher.
- mettre les liens pour les cours sur Pronote
- noter dans Pronote les devoirs à faire pendant le cours ou à faire pour la fois suivante
- faire des visioconférences car il est fondamental de garder le contact avec les élèves. Pas nécessairement à chaque cours mais recommandation est donnée d'en faire fréquemment (2 fois par semaine selon le volume horaire de la matière). Cela permet de conserver le contact avec le groupe classe. Il est recommandé d'utiliser préférentiellement la Suite Google.
- mettre en place des évaluations dès cette semaine afin de conserver la motivation des élèves.
- partager au sein de l'équipe pédagogique les informations sur les élèves qui semblent décrocher (aucun contact ou très rares). L'objectif est de permettre au professeur principal et à la vie scolaire de contacter directement les familles afin de connaître les difficultés éventuellement rencontrées par l'élève.
- Alléger la charge de travail et trouver un juste équilibre. Les parents font remonter que les enfants ont trop travail et les enseignants sont donc invités à ajuster le travail demandé.

### **Mardi 24 mars**

Suite aux remontées des élèves et parents envoi d'un message rappelant aux professeurs de privilégier Google Meet car des problèmes sont rencontrés avec d'autres outils (Jitsi par exemple) et cela permet aux élève de n'utiliser qu'un seul outil. Réticence de certains professeurs pour des questions éthiques.

### **Jedi 26 mars**

Réunion des professeurs principaux. Les retours des élèves et des parents, demandant des rectifications ou améliorations, sont moins nombreux. Enseignants et élèves semblent s'adapter progressivement à la situation et aux nouvelles modalités d'enseignement. Il reste

des détails à régler car le manque d'harmonisation dans les pratiques perturbe les élèves et les parents.

Décision de faire une réunion avec tous les enseignants du secondaire. La question des absences des élèves lors des visioconférences est soulevée.

### **Lundi 30 mars**

Réunion de l'ensemble des professeurs du secondaire. Nécessaire car après deux semaines passées de confinement, une telle réunion permet d'échanger et contribue à la cohésion de l'équipe malgré l'éloignement et le confinement. Cette réunion illustre la nécessité de faire régulièrement de même avec le groupe classe

### **Mardi 31 mars**

Envoi des messages aux parents et aux professeurs pour expliquer la mise en place du relevé des absences sur Pronote des élèves (et de leur suivi) lors des visioconférences. Le but est de repérer plus effacement les élèves en situation de décrochage puis de contacter les parents afin de les accompagner le cas échéant.

Ainsi, seuls une dizaine d'élèves ne peuvent pas prendre part à la totalité des activités proposées dans le cadre de la continuité pédagogique, trois d'entre eux pour des raisons techniques. L'un des trois est en cours de règlement par Mme TERNOVA. Un autre élève est interdit de visioconférence par ses parents car il en profite pour aller sur des sites de jeux ou voir d'autres sites.

### **Vendredi 3 avril**

Fin de la 3ème semaine et déclaration du ministre de l'EN français sur les examens. Message à l'ensemble des familles du secondaire.

### **Lundi 6 avril**

Réunion avec les professeurs des classes à examens (T<sup>ale</sup>, 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup>) afin d'adapter les cours en ligne suite aux annonces du ministre : les examens (sauf en première) sont supprimés. Mise en place d'une stratégie pour adapter la progression pédagogique jusqu'à la fin de l'année scolaire tout en évitant la démobilisation des élèves.

Un courrier des professeurs principaux est envoyé (9 avril) aux élèves de 1<sup>ère</sup> et de T<sup>ale</sup> et à leurs parents expliquant entre autre la nouvelle forme de certains cours.

Remarque: les élèves de T<sup>ale</sup> sont, dans leur grande majorité, restés particulièrement motivés et aucun relâchement dans leur assiduité et leur travail n'a été constaté.

### **Mercredi 8 avril**

Réunion des professeurs principaux. De moins en moins de problèmes sont remontés des parents, toutefois :

- il faut convaincre certains professeurs d'utiliser les mêmes outils et la visioconférence pour quelques rares cas...
- il faut insister sur l'utilisation par tous de l'agenda Pronote afin que l'information soit à un seul endroit.

### **Mardi 14 avril**

Message à l'ensemble des enseignants insistant sur l'utilisation de l'agenda

Le proviseur rappelle que cette mise en place de la continuité nécessite un important travail de préparation pour les enseignants : ils doivent en effet adapter l'ensemble de leurs cours prévus initialement en présentiel.

Les enseignants constatent que les élèves continuent à apprendre, différemment certes mais l'apprentissage se poursuit. Il n'y a pas de retard.

Les programmes français offrent l'avantage d'être "cyclés" : un niveau de maîtrise des compétences est attendu à la fin de chaque cycle (généralement de 3 années) et non évalué à la fin de chaque



année scolaire. Les élèves peuvent ainsi progresser à leur rythme vers l'objectif fixé en fin de cycle. Seuls les attendus de fin de cycle sont davantage significatifs mais là encore, fermeture oblige, les compétences non encore maîtrisées seront travaillées en début de cycle suivant. À la reprise des cours, les équipes enseignantes auront à cœur de remettre à niveau l'ensemble du groupe classe afin que cet épisode exceptionnel soit sans effet sur la poursuite de la scolarité.

### Réponses aux questions des représentants des parents au conseil d'établissement :

Pour les classes de Terminale :

- Modalités d'organisation du jury du Baccalauréat

L'AEFE n'a pas encore communiqué sur les dates et les modalités des épreuves ou de la remontée des notes.

- Réflexion sur les mesures pouvant compenser l'absence de baccalauréat dans sa forme classique. Les lycées français à l'étranger sont considérés à juste titre comme des lycées d'excellence, ils ont généralement un grand nombre de mentions B et TB, le contrôle continu plus sévère risque d'être pénalisant surtout pour les élèves visant des filières d'excellence et des études à l'étranger.

Là encore, l'AEFE n'a pas encore donné de consigne pour la remontée des notes prises en compte pour l'obtention des diplômes. Pour autant, il n'y a aucune raison que la future promotion soit pénalisée par la mise en place de ce système exceptionnel.

- Le système polonais a maintenu le Baccalauréat : quelle réaction de l'enseignement polonais à l'égard de nos élèves souhaitant étudier en Pologne ? Des contacts avec l'enseignement supérieur polonais sont-ils prévus pour s'assurer que les élèves du lycée ne soient pas bloqués dans leur projet ?

Le baccalauréat français, comme tout diplôme universitaire européen, reste reconnu par le système universitaire polonais. Comme chaque année, la direction assistera les candidats qui souhaitent poursuivre des études supérieures en Pologne.

Pour les classes de Première :

- Date de tenue des oraux de français : sont en principe anticipés par rapport à la France, l'AEFE prévoit-elle une date anticipée ou de s'aligner sur la France fin juin/début Juillet ?

Pas d'information de l'AEFE ou de l'académie de rattachement (Strasbourg) sur le calendrier des épreuves.

- Contrôle continu : soulève des interrogations dans deux matières :

En Français pour la classe de 1ere A ;

En matière scientifique du tronc commun pour les deux classes ;

Nous attendons les instructions de l'agence concernant la remontée des notes. Toutefois, une harmonisation du contrôle continu semble peu envisageable lorsqu'il s'agit d'épreuves différentes.

- Présentation du bulletin : Seule la moyenne générale de la classe toutes matières confondues apparaît, ce qui n'a plus de sens avec la réforme car les élèves ont des spécialités différentes. Est-il possible de mettre la moyenne générale de la classe par matière ? Cela permet de situer l'élève par rapport à sa classe (utile pour les dossiers d'admissibilité).

La direction partage la proposition des parents et la soumettra en conseil pédagogique pour faire évoluer les bulletins de première et de terminale en conséquence.

- Éclaircissements sur la prise en compte de l'assiduité/ du travail des élèves pendant la période de confinement.

Nous attendons les précisions de l'agence sur cette question.

- Préparation IELTS : est-ce que l'enseignante serait disponible pour proposer cette formation en ligne pendant les prochaines vacances ? nos enfants confinés pourraient ainsi utiliser leur temps de libre pour cette préparation. Sur le site du British Council des tests et des cours gratuits en ligne sont disponibles et peuvent servir de support à la formation.

La proposition des parents est retenue et l'enseignante pressentie vient de faire savoir sa disponibilité. Les élèves de première et terminale seront sollicités en ce sens la semaine prochaine (avant les vacances)

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie une nouvelle fois les membres du conseil d'établissement et lève la séance à 20h15.

Le proviseur



Frédéric BIZOT